



Le 30 septembre 2020

**Une seule hirondelle ne fait pas le printemps, un seul acte moral ne fait pas la vertu.**

En début d'année 2020, le printemps était en avance à Rottersac !  
Une lueur d'espoir était apparue avec la nomination de M. David Beaudier à la tête de la BU puis d'un changement de Directeur à Rottersac.

### **L'heure du changement était-elle arrivée ?**

Enfin un dirigeant qui a les cojones pour régler le bordel ambiant ?? cela reste à prouver, la fonction ramollirait-elle le personnage ?

Des années d'erreurs de recrutements et de promotions dans notre encadrement, le manque d'investissement dans la passation du savoir-faire, une organisation calamiteuse et des machines en manque d'investissement, tout cela ne se réglera pas en un clin d'œil, nous en sommes bien conscients. Mais une chose est sûre : plus nous attendrons, plus il sera difficile de sortir de l'ornière.

Au regard des chiffres, certains pourraient avoir tendance à penser que tout ne va pas si mal !  
A notre avis, il est trop simpliste de regarder les chiffres à court terme sans voir tous les efforts consentis par les salariés pour y arriver. Il est tout aussi simpliste de penser que les chiffres se maintiendront si notre usine est exempte de toutes organisations et compétences.

Exemples des efforts :

- Passage en 3x8 extrêmement mal vécu par les équipes, dans la foulée passage en 4x8.
- Ensuite, on nous demande de faire tourner la machine 4 pendant l'été (ne parlons pas de l'organisation volontairement déplorable)
- Nous demandons aux opérateurs de revenir sur leurs repos pour pallier aux postes manquants. (528 rappels sur repos en 2019)
- Nous voyons les chefs d'équipes remplacer des postes de titulaires.

Trouvez-vous normal que les cadres occupant les postes les plus stratégiques sont ceux qui se foutent le plus de l'avenir de notre usine ??

**C'est tellement bon de se contenter de la médiocrité, mais tout excusé, ils sont gentils.**

Heureusement, vous pouvez compter sur notre aimable service RH pour vous voler (ou volontairement oublié) des jours de remplacements, des primes de feutres, des primes de dérangement, des versements de prime d'été, et ne parlons pas du non-respect des accords d'entreprise ainsi que du code du travail. (*Liste non exhaustive*)

Existerait-il des brainstormings pour savoir où rabioter les salariés et comment les traiter de façon condescendante ? Mais au-delà des choix volontaires, une vraie question de compétence se pose.

Une chose est sûre, nous ne sommes pas du genre à regarder passer le train, qu'on se le dise.